

Association SOS MCS
110 rue des Moulins - 26000 Valence
Association Loi 1901
N° Préfecture : W691060981

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE - 09 OCTOBRE 2021

Le 09 OCTOBRE 2021, à 14 h, les membres de l'Association SOS MCS se sont réunis en Assemblée générale ordinaire par visioconférence sur le site « Zoom ».
Cette AG a été tenue exceptionnellement en ligne en raison de la pandémie de Covid-19.

L'Assemblée Générale a été convoquée conformément aux dispositions inscrites dans les statuts de l'Association.

La convocation a été envoyée par courrier aux adhérents qui ne possèdent pas d'ordinateur et par mail aux autres adhérents le lundi 13 septembre 2021.

Il a été établi une liste des personnes présentes en ligne lors de l'AG, ainsi qu'une liste des procurations reçues en vue de l'assemblée générale.

L'Assemblée était présidée par Madame Christine MALFAY-REGNIER, présidente de l'association, assistée d'une secrétaire de séance, Madame Pascale POUPIN, secrétaire de l'association.

QUORUM

28 personnes ont pu être identifiées en ligne, toutes à jour de leur cotisation.

41 membres avaient donné procuration.

Les statuts n'imposant pas de nombre minimum de membres présents ou représentés pour statuer, l'AG peut se dérouler normalement.

A noter que deux membres ont tenté de se connecter à l'AG sans parvenir à s'identifier ou à suivre les débats.

ORDRE DU JOUR

1. Rapport moral et d'activités de septembre 2020 à septembre 2021
2. Rapport financier de l'année 2020
3. Présentation des statuts modifiés
4. Renouvellement du conseil d'administration
5. Questions diverses

VOTES

Votants : 28 personnes en ligne

41 membres avaient donné leur procuration.

Donc, nous retenons **69** suffrages exprimés.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES DE SEPTEMBRE 2020 A SEPTEMBRE 2021

69 POUR / 0 CONTRE / 0 ABSTENTION

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport moral et d'activités.

RAPPORT FINANCIER DE L'ANNEE 2020

67 POUR / 0 CONTRE / 2 ABSTENTIONS

L'Assemblée Générale approuve à la majorité qualifiée le rapport financier.

STATUTS MODIFIES

69 POUR / 0 CONTRE / 0 ABSTENTION

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité les statuts modifiés.

RENOUVELLEMENT DES MANDATS DE MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Candidat.e.s au CA de 2021

Mme Laïs HOUDELIER

M. Alain LEBRETON

Mme Christine MALFAY-REGNIER

Mme Pascale POUPIN

69 POUR / 0 CONTRE / 0 ABSTENTION

Les membres du conseil syndical sont tous élus à la majorité absolue.

Le 10 octobre 2021, le Conseil d'Administration a élu son Bureau :

Mme Christine MALFAY-REGNIER : Présidente

Mme Pascale POUPIN : Vice-présidente

M. Alain LEBRETON : Trésorier

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance a été levée à 18 h 00.

Le présent procès-verbal de la réunion est établi au lendemain de l'AG, après l'expiration du délai de vote, et signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Valence, le 10 octobre 2021

Le Président de séance,

Christine MALFAY-REGNIER

Le Secrétaire de séance,

Pascale POUPIN

